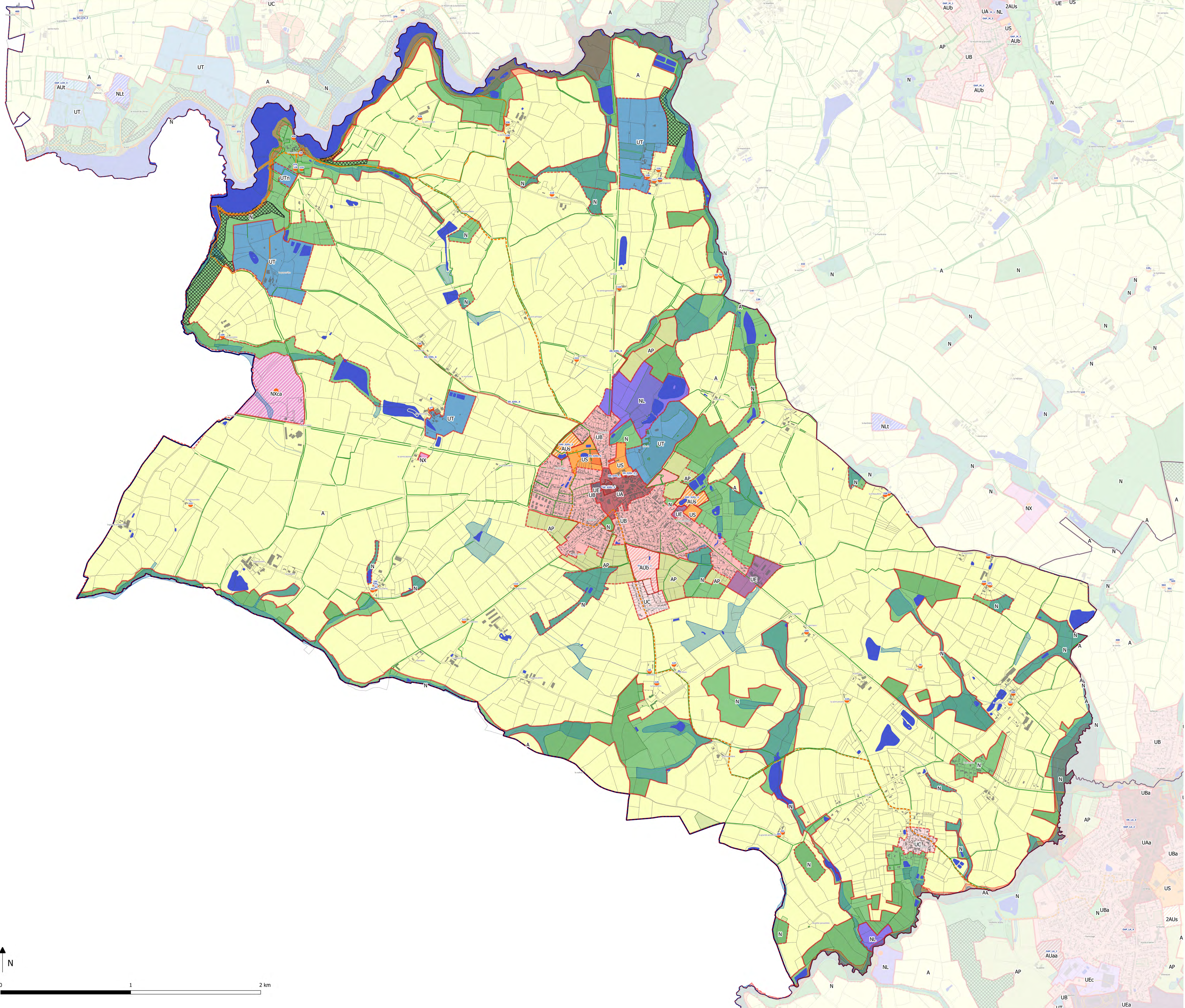




**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

**REGLEMENT :
DOCUMENT GRAPHIQUE**

Commune de Saint-Julien-des-Landes

PIECE DU PLUI

3.2.9

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil communautaire en date du 18 décembre

Le Président de la Communauté de
Communes du Pays des Achards



Patrice PAGEAUD



REGLEMENT GRAPHIQUE_Libellé de la zone

- UA - Centre bourg
- UAa - Centre-bourg de la commune des Achards
- UB - Extensions récentes
- UBa - Extensions récentes de la commune des Achards
- UC - Hameaux et franges urbaines
- AUA - Zone à urbaniser pour conforter les centres-bourgs à court terme
- AUb - Zone à urbaniser mixte, court terme
- AUBa - Zone à urbaniser à vocation mixte, moyen terme
- 2AU - Zone à urbaniser à vocation mixte, moyen terme
- UE - Zone à vocation économique
- UEa - Zone d'activités des Achards
- UEc - Zone à vocation commerciale
- AUe - Zone à urbaniser à vocation économique, court terme
- AUea - Zone à urbaniser pour conforter la zone d'activités des Achards, court terme
- US - Zone à vocation services / équipements / loisirs
- AUS - Zone à urbaniser à vocation services / équipements / loisirs, court terme
- 2AUs - Zone à urbaniser à vocation services / équipements / loisirs, moyen terme
- UT - Zone à vocation touristique
- AUt - Zone à urbaniser à vocation touristique, court terme
- A - Zone agricole
- AP - Zone agricole sensible
- N - Zone naturelle
- Ngv - Aire de grand passage
- NL - Zone naturelle loisirs
- NX - Activité économique isolée

SECTEURS DE PROJET

- Emplacement réservé (voir pièce 4.3 du PLUi)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (voir pièce 31 du PLUi)

DISPOSITIONS LIEES AUX VOIES ET AUX IMPLANTATIONS

- Cheminements doux à créer (voie cyclable La Roche-Les Sables)
- Cheminements doux à préserver (sentiers PDIPR)

**DISPOSITIONS LIEES AUX PAYSAGES, AU PATRIMOINE,
AUX RISQUES ET A LA TRAME VERTE ET BLEUE**

- Espaces Boisés Classés
- Constructibilité limitée liée aux risques et aux ressources
- Constructibilité limitée liée à la CAVAC aux Achards
- Éléments paysagers remarquables
- Parcs paysagers en zone urbaine
- Zone humide
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Arbres à préserver
- Haies bocagères à préserver

ELEMENTS DONNES A TITRE D'INFORMATION

- Surface en eau
- Périmètre de protection des monuments historiques